

Nom commercial : Methylthionini chloridum BP1973

Numéro de la matière: 181510

Version : 2 / CH

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 1 / CH

Date d'impression 18.05.16

## **SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Methylthionini chloridum BP1973

N° d'article 18151000

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **SECTION 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement**

Attention

#### **Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

#### **Conseils de prudence \*\*\***

P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### **composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**

contient chlorure de méthylthioninium

Nom commercial : Methylthionini chloridum BP1973

Numéro de la matière: 181510

Version : 2 / CH

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 1 / CH

Date d'impression 18.05.16

### 2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants \*\*\***

### 3.1. Substances

#### **Composants dangereux (règlement (CE) no 1272/2008) \*\*\***

##### **chlorure de méthylthioninium**

No. CAS 61-73-4

No. EINECS 200-515-2

Concentration  $\geq$  58 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

## **SECTION 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

#### **En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### **En cas de contact avec la peau**

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

#### **En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### **En cas d'ingestion**

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Appeler aussitôt un médecin.

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

#### **Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Mousse

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible. Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Oxyde d'azote ( NO<sub>x</sub> )

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### **Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Porter équipement de protection

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Nom commercial : Methylthionini chloridum BP1973

Numéro de la matière: 181510

Version : 2 / CH

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 1 / CH

Date d'impression 18.05.16

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eviter le dégagement de poussières. Ramasser mécaniquement. Veiller à assurer une aération suffisante. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.  
Porter équipement de protection

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Nettoyer complètement après le travail.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas respirer les poussières. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Protection respiratoire - Note

nécessaire

#### Protection des mains

Gants en caoutchouc nitril - NBR

Utilisation Contact permanent avec les mains

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.11 mm

Temps de pénétration > 480 min

caoutchouc nitril - NBR

Utilisation Contact de courte durée avec les mains

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.11 mm

Temps de pénétration > 480 min

#### Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

#### Protection du corps

Tablier; Bottes

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques \*\*\*

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Etat** Poudre  
**Couleur** bleu  
**Odeur** caractéristique

#### point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

#### Point d'éclair

Remarque Non applicable

Nom commercial : Methylthionini chloridum BP1973

Numéro de la matière: 181510

Version : 2 / CH

Date de révision: 18.05.2016

remplace la version : 1 / CH

Date d'impression 18.05.16

**Pression de vapeur**

Remarque Non applicable

**Hydrosolubilité**

Valeur 40 g/l

température 20 °C

Remarque se solubilise facilement

**SECTION 10: Stabilité et réactivité \*\*\*****10.1. Réactivité**

Réactions avec les agents réducteurs. Des agents d'oxydation forts, Acides, Bases

**10.2. Stabilité chimique**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques. Agents réducteurs

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger du rayonnement direct du soleil. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

**10.5. Matières incompatibles**

Acides, Alcalines, Agents réducteurs, Agents d'oxydation

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de données disponible.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE 1'180 mg/kg

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****chlorure de méthylthioninium**

Espèces rat

DL 50 1180 mg/kg

Source RTECS

**Corrosion/irritation cutanée**

Remarque Aucun données connues.

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarque Aucun données connues.

**Mutagénicité**

Remarque Aucun données connues.

**Cancérogénicité**

Remarque Aucun données connues.

**Expériences issues de la pratique**

En cas d'ingestion: méthémoglobinémie. cyanose. momissement. diarrhée

**SECTION 12: Informations écologiques \*\*\***

